

Feuille de route Montréal 2025-2029

Chronique du 24 septembre 2025

S'il est une chose dont j'ai acquis la conviction, c'est bien que les volumineux programmes politiques promettant monts et merveilles – plusieurs dizaines de milliers de logements sociaux en tout juste quatre années, par exemple – ne servent à rien.

Il m'apparaît mieux avisé de s'en tenir à quelques engagements à la fois concrets et réalisables au cours d'un mandat de 4 années. Si j'étais présentement candidat à la mairie, voici les 10 engagements que comporterait ma **Feuille de route Montréal 2025-2029**.

1. Entretenir un climat de collaboration avec Québec et Ottawa

Qu'il s'agisse du logement, du transport collectif, de la décontamination et de l'équipement des terrains en infrastructures urbaines, de la construction ou rénovation d'écoles, de la réalisation de projets structurants, tout comme de nombreux autres domaines, l'itinérance notamment, la qualité de vie à Montréal autant que le développement de la métropole du Québec relèvent de la responsabilité première des gouvernement supérieurs, en plus de dépendre en tout ou partie de leurs contributions techniques et financières. C'est pourquoi :

- J'affirme la neutralité idéologique de la prochaine administration montréalaise, gage de sa capacité à dialoguer posément et sereinement avec les gouvernements de Québec et d'Ottawa, quelles que soient leurs couleurs politiques actuelles ou futures;
- Le seul but de la Ville dans ses rapports avec Ottawa et Québec doit être de maximiser les retombées positives pour les Montréalais et Montréalaises.

2. Dynamiser la construction de logements

La disponibilité et le coût du logement constituent aujourd'hui le principal enjeu auquel la population montréalaise est confrontée.

Le financement du logement social et communautaire est une responsabilité de Québec et d'Ottawa. Le secteur privé, de son côté, construit les logements de marché. La Ville de Montréal accompagnera autant les premiers que le second dans le but d'augmenter et accélérer la construction de logements. À cette fin :

- L'actuelle politique dite des 20-20-20 sera remplacée par la création d'un **Fonds habitation**, similaire à l'actuel **Fonds de l'eau**;
- Le **Fonds habitation** sera alimenté par une dotation annuelle de **25 millions** de dollars inscrite au budget de la Ville. D'autres sommes à y être versées pourront provenir des bonus de hauteurs et densités offerts au secteur privé, ou encore de contributions institutionnelles ou gouvernementales, ponctuelles ou récurrentes;

- Ces **25 millions et plus de dollars annuels** permettront à la Ville, en tant que partenaire financier complémentaire (+/- 100 000 \$ par logement), de contribuer en quatre ans à la construction d'environ **1 000** logements sociaux, communautaires et privés-abordables.

3. Mettre fin à la dérive financière de la Ville

La Ville de Montréal a bénéficié au cours de la période 2018-2024 de ressources financières exceptionnelles qui lui ont essentiellement permis deux choses : d'acheter la paix syndicale durant sept années consécutives; d'augmenter de 3 000 le nombre de ses employés, alors même que tout au long des 12 années précédentes (2006-2017), l'emploi à la Ville était demeuré stable.

Aujourd'hui, en 2025, un nouveau cycle de conflits de travail est enclenché au sein de la Ville et de ses organismes liés, la STM au premier chef. Ceci au moment même où, d'une part, les sources exceptionnelles de revenus sont en large part taries et, d'autre part, où la dette a été inconsidérément gonflée à près de 150 % du budget de fonctionnement de la Ville.

Pour éviter que les contribuables montréalais ne soient confrontés à d'importantes hausses de taxes, je m'engage à :

- Utiliser tous les moyens qui permettront de réduire de 2 000 le nombre d'employés à la Ville d'ici 2029;
- Les employés de Montréal et de ses organismes liés sont aujourd'hui payés entre 40 et 50 % plus cher que les fonctionnaires québécois occupant des postes équivalents. Je demanderai au Gouvernement du Québec de légiférer pour fixer une limite aux écarts de rémunération entre les employés des villes et ceux de la fonction publique québécoise, 15 % par exemple. Par la non-indexation des salaires excédant ce nouveau plafond, le nouvel écart maximal pourra être atteint sur une période de 10 années environ;
- Modérer de plusieurs centaines de millions de dollars annuels les appétits financiers des deux services relevant exclusivement de la compréhension d'ingénieurs spécialisés, l'eau et l'informatique, ces puits sans fond sur lesquels aucun Élu n'a la moindre prise.

4. Être plus ferme face à certaines formes d'itinérance

Il est tout à l'honneur de la société québécoise que le sujet de l'itinérance soit d'emblée abordé avec **bienveillance**. Toutefois, considérant sa progression fulgurante ces toutes dernières années, l'on doit se demander, avant qu'il ne soit trop tard, si le développement sans fin de services d'accompagnement est bien la seule voie à suivre.

Il convient à cet égard de distinguer entre diverses formes d'itinérance. Le concept de **vulnérabilité** convient parfaitement aux personnes souffrant de déficiences mentales ou à celles qui font face à un mauvais coup du sort ponctuel : ne pas tout faire pour aider ces personnes serait une honte. Mais pour ce qui concerne l'alcool et les drogues, ou encore, chez certains, une volonté de défiance gratuite de la société, la **vulnérabilité** est en fait inversée, car ce sont alors les citoyens lambda et leurs enfants qui sont vulnérables.

Considérant les problèmes de propreté, de quiétude et de sécurité publique engendrés par ces secondes formes d'itinérance, il faut oser adopter une attitude plus ferme. C'est ce que fera mon administration :

- Elle démantèlera sans délais toute installation d'itinérants sur le domaine public, parcs, trottoirs et autres types d'espaces;
- Elle appliquera pleinement les lois et règlements en vigueur concernant la vente et la consommation de drogues et d'alcool dans l'espace public, ainsi que ceux relatifs aux comportements attendus de tous dans ce même espace public.

5. Assurer le dynamisme du centre-ville

Le centre-ville de Montréal est en fait le centre-ville du Québec. Car c'est là que sont concentrés les sièges sociaux d'entreprises publiques ou privées, les institutions internationales, les grands équipements culturels, de même qu'une part significative des administrations publiques nationales. C'est encore et surtout par le centre-ville de Montréal que le Québec se présente au monde.

Dans les années qui ont précédé la COVID, le centre-ville avait le vent dans les voiles, notamment sous l'angle d'une véritable renaissance résidentielle. La situation actuelle est bien différente, entre autres concernant la propreté et le sentiment de sécurité, ce à quoi le point précédent a apporté la réponse appropriée. Pour le reste, vous pouvez faire confiance au concepteur de la **Stratégie Centre-Ville 2017** de la Ville pour prendre toutes les décisions et initier tous les projets de nature à assurer le plein développement du potentiel du centre-ville en tant que lieu de vie, de travail et de loisir.

6. Développer les transports collectifs

Comme la plupart des Montréalais et Montréalaises, je me déssole de la difficulté à concrétiser de grands projets de transport collectif, tel le prolongement de la ligne bleue du métro qui s'est fait attendre pas moins de 35 ans. Le prochain investissement programmé sera le **Projet structurant de l'Est (PSE)**, sous la forme d'un tramway moderne. En collaboration avec les gouvernements supérieurs, mon administration fera tout ce qui sera nécessaire pour que ce projet soit mis en chantier dans les plus brefs délais. Deux correctifs devront toutefois y être apportés :

- Ramener à un niveau raisonnable le coût de ce projet, présentement estimé à plus de 18 000 millions de dollars;
- Veiller à ce qu'il comporte une antenne vers le centre-ville, via la rue Notre-Dame et le boulevard René-Lévesque.

Par ailleurs, le gouvernement Carney a confirmé la réalisation du **TGV Québec-Toronto** et en a même accéléré l'échéancier. Mon administration collaborera pleinement à la conception et à la réalisation de ce projet.

7. Poursuivre partout le réaménagement de l'espace public

L'extraordinaire succès du **Quartier international** et du **Quartier des spectacles** a montré combien l'enjeu du réaménagement de l'espace public est capital pour Montréal, que ce soit en termes d'image de marque, de qualité de l'expérience urbaine offerte à ses habitants et visiteurs, ou de développement économique. Au centre-ville, plusieurs projets d'envergure sont programmés mais tardent à se réaliser, au **Quartier des gares** ou sur **McGill College** notamment. À cet égard, la priorité demeure toutefois le recouvrement des derniers 500 mètres en tranchée de l'**autoroute Ville-Marie**, des rues Saint-Urbain à Hôtel-de-Ville.

Cette thématique ne vaut pas que pour le centre-ville mais aussi pour tous les quartiers, comme en ont témoigné **Place Valois** dans Hochelaga, **Place du Côteau-Saint-Louis** sur le Plateau, ou la magnifique nouvelle **rue Saint-Hubert** dans Rosemont.

8. Poursuivre le développement du réseau cyclable

Montréal peut aujourd'hui se targuer d'être la capitale nord-américaine du vélo. C'est là le fruit de 20 années d'efforts soutenus ayant permis, d'une part, de développer un réseau cyclable très étendu et, d'autre part, d'assurer la croissance d'un incomparable service de vélos en libre-service, notre fameux BIXI. La construction du **Réseau Express Vélo** (REV), d'autoroutes pour vélos en quelque sorte, fut la toute dernière initiative visant à soutenir la croissance de l'usage du vélo.

Mon administration sera résolument pro-vélo, incluant en ce qui concerne le REV. Tout en étant soucieuse d'affecter aussi peu que possible la circulation véhiculaire sur les grandes artères de la ville. Ce qui, par rapport à ce qui fut planifié ces dernières années, conduira à quelques changements au niveau des tracés et des modes d'implantation.

9. Promouvoir le français, langue commune

La langue française est au cœur de l'identité montréalaise. Elle est également l'élément distinctif de Montréal parmi les métropoles nord-américaines. Elle est enfin la condition première du maintien d'un lien réciproquement fécond entre Montréal et l'ensemble des Québécois, leur métropole, dans laquelle ils se reconnaissent et dont ils sont fiers.

Nous avons cette chance que le français soit une grande langue internationale. Ce n'est le cas ni du danois, ni du grec, ni de combien d'autres langues minoritaires. Il serait tellement plus aisé à ces petites nations de répudier leur langue historique pour passer massivement à l'anglais. Pourtant, elles ne le font pas. Au contraire, elles sont fières de la faire vivre, contre vents et marées.

À ce jour, la défense du français à Montréal a pris la forme d'obligations juridiques. **Mario Polèse** propose une autre voie, misant sur l'opiniâtreté de la population anglophone historique de Montréal : « *Imaginez le message envoyé aux Nouveaux Venus et aux Francophones si la majorité des Anglo-Montréalais insistaient demain pour parler désormais français dans l'espace public* ».

Notre administration fera la promotion de cette voie, qui mieux que les arguties juridiques, rendra les Franco-Montréalais, Anglo-Montréalais et Nouveaux Venus également fiers de vivre dans cette ville si singulière, **Montréal, métropole francophone des Amériques**.

10. Préparer le 400^e de Montréal

L'année 2042 marquera le 400^e anniversaire de la fondation de Montréal. S'il y a un rendez-vous historique à ne pas rater, c'est bien celui-là.

Dès sa prise de fonction, notre administration lancera un vaste exercice d'idéation et de consultation publique sur ce que pourraient être les legs du 400^e. Le tout se déploiera au cours des années 2026 et 2027. Le comité constitué pour conduire cet exercice rendra son rapport, dûment chiffré, au courant de l'année 2028. À partir de ce moment, il restera 13 ans pour mettre en oeuvre les projets retenus. Québec et Ottawa seront bien sûr sollicités... ce qui renvoie au point 1 de ci-haut.